



Compte rendu de réunion de l'Atelier participatif

3 octobre 2019



Annie PINEAU

Coordonnatrice du Pôle Territorial Roseraie & Justices Madeleine Saint-Léonard

M. Bourgeteau,

Directeur de la Régie de Quartier d'Angers

Ordre du jour :

1 - Point sur la finalisation des travaux : *Intervention de M. Renard*

2 - Formation le 6 novembre : sécurité incendie

3 - Accès à l'Espace Frédéric Mistral

- accès badges & clés
- consignes
- affichage / signalisation
- nettoyage – entretien

4 - Accueil de l'espace Frédéric Mistral

- Lien avec les agents d'accueil
- Utilisation de la cafétéria
- Réservation des salles

5 - Inauguration du Jeudi 10 octobre

6 - Bilan de la matinée « zoom à la Roseraie »

1- Point sur la finalisation des travaux :

M.Renard remercie dans un premier temps, toutes les associations pour leur patience car elles ont dû faire face à la fois aux aléas de la fin de chantier pendant la période de levées de réserves, et aussi aux points d'améliorations à effectuer suite aux constatations liées à l'usage du bâtiment.

La liste des réserves a été plutôt longue. Il a fallu faire revenir les entreprises qui, une fois la fin de chantier arrivée, ont enchaîné d'autres chantiers et ont eu du mal à revenir sur le site. Demain soir, c'est-à-dire le 4 octobre, un point sera fait pour déterminer le reste des réserves à lever.

La garantie de parfait achèvement démarre le 16 septembre et se prolonge jusqu'au 16/09/2020. Toutes les anomalies liées aux bâtiments doivent être signalées par mail à l'accueil (accueil.efm@regiedequartiers-angers.fr) et seront transférées à M.Renard.

La signalétique intérieure a fait l'objet d'une commande hors marché. Elle est actuellement en cours d'installation.

La signalétique extérieure sera posée une fois les travaux de peinture des façades terminés.

La signalétique dans le hall de la dénomination de toutes les associations et des services de la ville sera posée dans les meilleurs délais.

La signalétique de la voirie est en cours d'étude par les services de la ville.

Il existe un problème lié au bardage bois extérieur sur la façade principale. En juillet, il y a eu un problème d'approvisionnement de bois. Le bois qui a été commandé a, selon l'entreprise, été traité contre le ruissellement, mais pas suffisamment. Cela va peut-être durer 2-3 mois. Le nettoyage sera fait régulièrement et on envisage la pose de réceptacles pour éviter le ruissellement de la pluie.

Le local vélo extérieur accessible aux visiteurs sera aménagé sous peu de temps et est condamné jusqu'à l'arrivée du plaquiste. En attendant, il existe des arceaux devant le centre Jean Vilar.

A l'intérieur du bâtiment :

Les salles de réunions seront équipées en multimédia fin de semaine prochaine. Pour que cela ne coïncide pas avec l'inauguration du jeudi 10 octobre, l'intervention sera décalée sur le vendredi.

La Boucle magnétique fonctionne, mais il manque seulement l'installation des micros ; 2 salles en seront équipées : Christine de Pisan et Rosa Luxembourg.

Le wifi Angers n'est pas accessible partout dans le bâtiment : il est envisagé l'installation d'un répéteur de signal.

Il est aussi envisagé l'achat de répéteurs Gsm car le signal est très faible. Cela influe surtout sur la connexion avec la centrale anti-intrusion.

Les associations surdi49 et ASML49 avaient signalé lors de l'état des lieux d'entrée que la sonnette d'entrée et le flash incendie ne s'illuminaient pas suffisamment. M. Renard répond que le système incendie a été contrôlé et validé par la commission de sécurité et qu'il répond aux normes européennes. En ce qui concerne la sonnette, le système est aussi réglementaire.

2- Formation Sécurité incendie le 6 novembre :

Elle dure 2 heures pour chaque groupe : 14h-16h et 16h-18h.

Objectifs :

- être en capacité d'agir face à un départ de feu
- être en capacité de manipuler un extincteur

Il y aura, par la suite, un exercice d'évacuation du bâtiment avec les services de la ville en novembre, puis un en décembre de façon impromptue.

En réponse à la question posée, le bâtiment n'est pas équipé de détecteur de fumées qui déclenchent l'alarme incendie. Le déclenchement de l'alarme d'évacuation se fait manuellement.

Une fois l'alarme déclenchée, le désenfumage est automatique.

3- Accès à l'espace Frédéric Mistral :

Un point sur les dysfonctionnements par rapport aux ouvertures de portes sera fait en fin de réunion. Vous pourrez également effectuer une demande de clefs supplémentaires et le coût sera étudié par le service de la ville en fonction du droit de tirage, ainsi que des badges supplémentaires sans coût supplémentaire.

Une liste d'adhérents peut être donnée aux agents d'accueil pour leur remettre une clef mutualisée. Il appartient ensuite aux responsables de l'association de tenir à jour cette liste régulièrement.

Une salle au RDC est disponible pour chaque association avec des casiers accessibles avec cadenas (non fournis)

Les Boîtes aux lettres : les clefs sont presque toutes distribuées. Une boîte aux lettres extérieure pour le dépôt de courriers ou journaux n'est pas prévue.

Les courriers avec accusé de réception à signer ne seront pas récupérés par les agents d'accueil afin d'éviter tout problème de responsabilité de transmission du courrier. Les associations seront prévenues par téléphone de la présence de l'agent de la poste.

Le Nettoyage et l'entretien : Depuis l'ouverture les agents de nettoyage font leur possible pour maintenir une bonne qualité de nettoyage. La difficulté est liée au passage des ouvriers de chantier encore présents.

4- Accueil de l'espace Frédéric Mistral :

L'utilisation de la cafeteria : Pour rappel à toutes les associations, l'usage et le nettoyage si besoin après utilisation du micro-onde, et des frigos mis à disposition, est de la responsabilité de tous.

Par respect pour les usagers de la cafétéria, la vaisselle utilisée doit être lavée, essuyée et rangée.

Au sein de la cafétéria, la 1^{ère} porte blanche à droite, a été aménagée avec de grandes armoires où peut être stockée de la vaisselle mutualisée.

La cafétéria sera renommée « Salle de convivialité » à l'usage afin qu'elle ne soit pas confondue vis-à-vis des commerçants avec un espace de vente de repas.

L'objectif d'ici la fin de l'année est d'organiser un temps convivial en soirée avec tous les salariés et permanents des associations de l'EFM qui se côtoient tous les jours.

Lien avec les agents : les 3 agents d'accueil répondent aux demandes des membres des associations et transmettent aux interlocuteurs des services concernés.

Elles gèrent les réservations de salles et valident les demandes effectuées par mail ou via le site de l'EFM. Il existe parfois un décalage entre l'utilisation de la salle et la demande réservation et parfois elles sont réservées mais non utilisées.

Afin de répondre au mieux à la demande, la capacité des salles va être révisée et identifiée sur le site. L'aménagement des salles et des bureaux est modulable grâce à l'achat par M. Renard de tables pliables et déplaçables sur roulettes. Les espaces devront cependant être réaménagés à l'identique en format réunion. Des chaises supplémentaires sont à disposition dans les espaces de stockages attenants à la salle.

Afin de conclure sur les différents points liés au bâtiment, la responsable de l'Ascape tient à remercier M. Renard du travail qu'il a effectué pour que ce bâtiment ouvre en temps et en heure malgré les difficultés qu'il a rencontrées.

5- L'inauguration de l'espace Frédéric Mistral le 10 octobre

L'invitation a été envoyée aux 21 associations de l'EFM et aux 10 associations du RAJV.

Elle aura lieu en présence de M. le Maire de 11h30 – 12h30 :

Un représentant de chaque association sera présent auprès d'Annie pour se présenter au Maire. A tour de rôle, chacun apposera sur un mur une affiche avec le logo et 1 chiffre symbolique de son association. Le circuit débutera devant la MLA et Médiations 49, passera par les salles Christine de Pisan et Primo Levi, puis terminera en bas des marches à côté de l'espace convivialité où sera installé le ruban d'inauguration. Le public se tiendra en haut des marches face à l'accueil.

Un espace convivial sera installé le long du patio où seront servis petits fours et boissons.

Des porteurs de projet pour la participation du budget participatif seront aussi présents dans le hall.

Ensuite l'EFM sera accessible au public de 13h à 15h sur l'ensemble du rez-de-chaussée.

6- Projet « Innover à la Roseraie » :

Il apparaît, après analyse du questionnaire, que certaines associations méconnaissent les services proposés par la ville d'Angers en soutien à la vie associative.

En conséquence, des temps collectifs (visites, informations, formations...) seront proposés prochainement aux associations pour répondre aux besoins exprimés.